

*Air Canada*

● (2050)

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** L'honorable député de Portneuf (M. Ferland) fait un rappel au Règlement.

**M. Ferland:** Madame la Présidente, je trouve que le député néo-démocrate y va un peu trop fort ce soir et ne respecte pas les ouvriers d'Air Canada.

Les ouvriers d'Air Canada ont dit très clairement qu'ils étaient pour la privatisation d'Air Canada, qu'ils étaient pour vouloir en devenir propriétaires.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** A l'ordre! Je pense que l'honorable député ne fait pas là un rappel au Règlement, mais est bien en train de débattre la question, ce qu'il aura tout simplement l'occasion de faire un peu plus tard, s'il le désire.

Le temps est effectivement écoulé en ce qui concerne l'intervention.

L'honorable secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Hudon) a la parole.

**M. Hudon:** Madame la Présidente, j'inviterais mon honorable collègue d'en face d'aller rejoindre les siens qui sont contre le libre-échange, dehors, eux qui se promènent avec des petits parapluies, des petits souliers chinois, des bas de laine et là, ils sont contre . . .

Je commence à comprendre, madame la Présidente, comment il se fait que le mois passé—et c'était un des seuls projets de loi que j'ai gardé pour ma campagne électorale—un député a voulu faire inscrire dans la Constitution canadienne le droit à la propriété. Ils ont tous voté contre. Et il va falloir qu'il l'explique à un certain moment, parce que c'est de cela qu'ils ont peur.

Ces gens-là sont strictement pour une nationalisation d'à peu près n'importe quoi. Quand il a dit tout à l'heure que les compagnies privées, celles qui sont maintenant des compagnies privées, quand c'étaient des compagnies publiques, c'étaient des compagnies florissantes, mais c'est parce qu'elles vivaient avec l'argent de l'État. Elles vivaient strictement avec l'argent de l'État et aujourd'hui, Air Canada, vous le savez fort bien, est rendue à un tournant tel qu'elle doit prendre de l'expansion, il s'agit d'investissements massifs et ce sont les Canadiens et les Canadiennes qui vont les faire. Cela va appartenir à des Canadiens et à des Canadiennes. Ils sont absolument contre toute propriété privée. On est à la veille de leur demander ce qu'ils pensent même des comptes de banque ou des choses qui devraient toutes appartenir à l'État.

Madame la Présidente, ces votes-là ont été gardés et tous les députés du NPD qui se présentent sous cette bannière au Québec viendront expliquer cela aux Québécois. Je vais faire des articles et je vais faire ma campagne électorale là-dessus. La propriété de tous appartient à tous. Ils sont là strictement, madame la Présidente, pour miner la crédibilité des gens.

Il y a un *lockout* dans ma circonscription, à la compagnie Expro. Cela fait depuis à peu près quatre mois qu'il y a un

député d'arrière-ban du NPD qui brise strictement la crédibilité de cette compagnie-là, parce qu'ils veulent qu'elle appartienne aux travailleurs pour faire la même «mosus» d'affaire. C'est briser . . .

**M. Cassidy:** Avec raison!

**M. Hudon:** Allez demander aux ouvriers de la compagnie Expro demain matin s'ils sont bons pour le plan de diversification du NPD! Pas du tout! Ils ne veulent rien savoir. Ils vont voter maintenant pour un retour au travail et c'est à la veille de se régler, et ne vous en faites pas, vous ne les aurez pas sur votre bord. Parce que vous avez miné et vous avez gaspillé leur gagne-pain jour après jour, sans fournir au secrétaire d'État aucune des preuves qui étaient avancées.

Mais vous, vous parlez à la Chambre des communes, vous vous imaginez que personne ne vous écoute. Ils vont finir par savoir ce qui se dit à la Chambre des communes. Ce ne sont pas des fous. Les travailleurs et les travailleuses de Expro ne sont pas des fous. Les Canadiens et les Québécois qui sont pour les propriétés privées ne sont également pas des fous.

Allez rejoindre vos petits souliers chinois en face! Faites des protestations avec eux pour une campagne électorale! Nous sommes prêts pour une campagne électorale sur le libre-échange.

[Traduction]

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Madame la Présidente, j'ai quelques mots à dire sur les motions n<sup>os</sup> 2 et 7.

Je voudrais dire d'abord que je reconnais la valeur de la motion n<sup>o</sup> 7 du député de Winnipeg. Quand il a annoncé la privatisation d'Air Canada, le vice-premier ministre (M. Mazankowski) a dit que seulement 45 p. 100 des actions seraient vendues. Le gouvernement a beaucoup insisté là-dessus à l'époque, mais il n'en est pas question dans le projet de loi. Le gouvernement a fait preuve d'hypocrisie en nous faisant croire, au moment où il a annoncé la privatisation d'Air Canada, que seulement 45 p. 100 des actions de la société seraient vendues, alors que dans le projet de loi qui régira la privatisation, il n'en est pas du tout question.

Au sujet de la motion n<sup>o</sup> 2, elle ne dit pas exactement ce que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) prétend qu'elle dit. Elle ne parle pas du pourcentage des actions que pourront détenir les non-résidents. Cette question est traitée dans un autre alinéa du même article. Il précise combien de votes de non-résidents pourront être comptés au moment du vote.

Je comprends la position de mon collègue d'Ottawa-Centre. Cependant, notre parti se considère obligé envers le gouvernement sur un point. Le gouvernement n'a inclus dans la version originale de ce projet de loi aucune disposition prévoyant le nombre de votes de non-résidents qui pourront être comptés aux assemblées de la société.

Seulement 25 p. 100 des actions avec droit de vote n'appartenant pas au gouvernement pourraient être détenues par des non-résidents. Le problème, c'est qu'à une assemblée annuelle, ces 25 p. 100 de votes non-résidents pourraient représenter 50 p. 100 ou plus des votes exercés à cette assemblée.